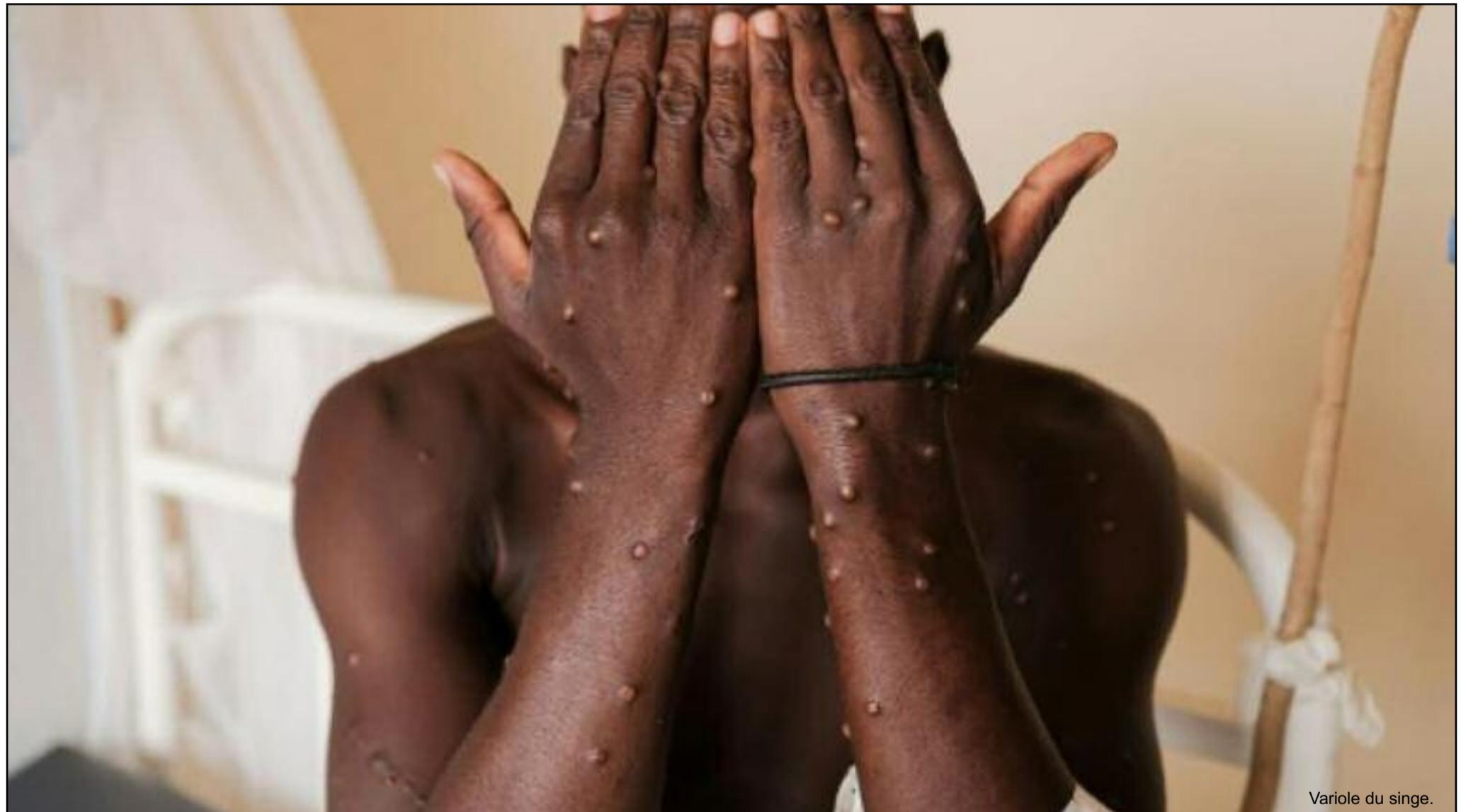


SANTÉ :

Moroni en alerte face à la menace de la variole du singe



Variole du singe.

La confirmation récente d'une dizaine de cas de Mpoxy, communément appelée variole du singe, à Madagascar, île voisine des Comores, a conduit les autorités sanitaires à renforcer leur niveau de vigilance. Cette situation a installé un climat d'alerte, poussant les institutions concernées à anticiper toute éventuelle contamination sur le territoire national.

Selon les informations disponibles, une cellule de crise conjointe aurait été mise en place, associant le ministère de la santé et le secrétariat général du gouvernement (SGG). L'objectif est d'anticiper les risques, de coordonner les actions et de renforcer la surveillance épidémiologique, en particulier aux points

d'entrée du pays. Dans ce contexte, la collaboration entre les autorités et les partenaires du secteur de la santé est jugée essentielle.

Le responsable national du Centre des opérations d'urgence de santé publique (COUSP), rattaché à la Direction de la lutte contre la maladie (DLM), le Dr Ibrahim Houmadi, a confirmé la mise en place d'un comité chargé de suivre l'évolution de la situation. À l'issue d'une réunion tenue le mercredi 31 décembre, des mesures préventives auraient été arrêtées afin de réduire les risques d'introduction et de propagation du virus aux Comores.

LIRE SUITE PAGE 3

Avis à nos partenaires : Suite à une panne technique sur notre adresse e-mail officielle (contact@lagazettedescomores.com), merci d'utiliser l'adresse temporaire anzza89@gmail.com pour l'envoi de vos annonces jusqu'au lundi 12 janvier inclus.

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

HORAIRES ADMINISTRATIFS ET VIE FAMILIALE :

Une équation de plus en plus difficile pour les employés

La récente réorganisation des horaires de travail dans les administrations publiques, fixés de 8h30 à 17h30, suscite de nombreuses interrogations au sein des familles comoriennes. Si cette mesure vise à renforcer l'efficacité et la discipline au travail, elle a également mis en lumière les difficultés croissantes rencontrées par les employés pour concilier vie professionnelle et responsabilités familiales. Depuis plusieurs mois, de nombreux parents employés de l'administration constatent une réduction significative du temps consacré à leurs enfants, en particulier en semaine. Cette situation engendre un stress permanent et un sentiment de déséquilibre, avec des répercussions possibles sur la vie familiale et l'éducation des enfants.

Afin de mesurer l'impact concret de ces horaires sur la vie quotidienne, nous avons recueilli les témoignages de plusieurs employés administratifs, parents pour la plupart. Tous décrivent des difficultés croissantes à maintenir un équilibre entre leur travail et leur rôle au sein de la famille. Pour de nombreux parents, cette organisation du temps de travail se traduit par une pression supplémentaire.

Entre obligations professionnelles strictes et responsabilités parentales, le dilemme est constant. Beaucoup craignent que cette situation n'ait, à terme, des conséquences négatives sur l'éducation et l'épanouissement de leurs enfants.

Fahima, 30 ans, assistante comptable et mère de jumeaux de deux ans, en témoigne avec émotion. Elle explique que ses nouveaux horaires ont créé des tensions au sein de sa famille, notamment avec sa mère, âgée de 52 ans, devenue malgré elle la principale personne chargée de la garde des enfants. « Elle me reproche souvent de lui imposer cette responsabilité. Elle aimeraient aussi avoir du temps pour elle, et je la comprends », confie Fahima. Faute de moyens financiers suffisants pour inscrire ses enfants à la crèche, elle se sent piégée. Pour elle, la solution passe par une meilleure prise en compte des réalités familiales : « L'État devrait soutenir davantage les familles, et les employeurs gagneraient à faire preuve de plus de flexibilité. »

Raissa Harouna, secrétaire générale dans l'administration publique et mère de deux enfants âgés de 5 et 7 ans, partage un constat similaire. Souriant au premier abord, son visage s'assombrit lorsqu'elle évoque son quotidien. Le système



Siège du Ministère de la Justice et de la Fonction Publique de l'Union des Comores.

de pointage l'oblige à quitter son domicile très tôt, sans aucune tolérance pour les retards. Heureusement, une cousine l'aide pour la garde des enfants. « Mais le soir, je les retrouve souvent déjà endormis. J'ai l'impression de passer à côté de moments essentiels », regrette-t-elle. Son mari, employé à l'aéroport, rentre lui aussi tard, ce qui accentue le sentiment de déséquilibre au sein du foyer.

Les pères de famille ne sont pas épargnés. El-Amir Mlindé, 38 ans, infirmier d'État, raconte avoir dû cumuler plusieurs emplois pour subvenir aux besoins de sa famille. Malgré ses efforts, il confie un profond sentiment de culpabilité. « Je suis rarement présent pour mes enfants. Mon rôle se limite presque à assurer les dépenses, alors que je devrais aussi participer à leur éduca-

tion », explique-t-il. Les contraintes liées aux transports prolongent encore ses journées, au point de rentrer parfois après 20 heures, sans même partager le dîner familial.

Abdulkader Chaehoi, fonctionnaire lui aussi, vit une situation tout aussi délicate. Lui et son épouse travaillent tous deux dans l'administration et doivent s'organiser pour s'occuper de leurs enfants. L'aide de la grand-mère, souffrant d'hypertension, n'est plus suffisante. « Nous faisons comme nous pouvons, mais cela devient de plus en plus difficile », reconnaît-il. Il arrive souvent qu'il quitte son poste temporairement pour aller chercher les enfants à l'école avant de retourner travailler, restant joignable en permanence.

Ces témoignages soulignent l'urgence d'un dialogue entre auto-

rités publiques et employeurs. Une réflexion concertée permettrait d'imaginer des solutions plus souples et mieux adaptées aux réalités sociales. Aménagement des horaires, aides financières pour la garde d'enfants, soutien au développement des crèches ou programmes spécifiques d'accompagnement des familles pourraient constituer des pistes concrètes. Car favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, c'est aussi investir dans le bien-être des travailleurs et dans l'avenir de la société. Comme le rappelle un adage bien connu, une société qui soutient ses familles se donne les moyens de bâtir un avenir plus stable et plus humain.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)

HABARI ZA UDUNGA

Notre propension à contourner les obstacles

Nous nous retrouvons aujourd'hui face à des défis dont la solution ne réside pas seulement dans le règlement ponctuel de conflits mais aussi dans la mise en place de dispositifs permanents de communication et de concertation pour éviter de nous enlisser dans les débats stériles dont nous sommes coutumiers pour ne pas dire friands.

Cela est dû pour une large part, à un manque de stratégie précise de la part de nos responsables à différents niveaux dans ce domaine. Il est évident que le rôle et la place du discours politique dans notre société, en particulier en ce qui concerne les priorités à accorder aux questions de développement, sont intimement liés à la question de la bonne gouvernance qui est le concept clé qui sous-tend toute politique, qui veut avoir voix au chapitre, dans l'arène internationale.

En effet, comment comprendre que dans le monde actuel, caractérisé par l'avènement des technologies de l'information et de la communication et dont l'AI est venu s'engouffrer, nous avons des difficultés dans un espace aussi réduit comme le nôtre et nous soyons toujours en train d'allumer des contre-feux pour stopper la diffusion d'informations, le plus souvent fantaisistes, dont les fameux infos (faknews), mais que le commun de nos concitoyens gobe le plus naturellement du monde.

Aussi, il revient donc aux multiples struc-

tures en place de créer des agencements qui soient plus opérationnelles pour faire passer une information qui soit crédible. Ainsi, ceci peut donner une impulsion nécessaire pour des actions globales qui dépasseraient nos vues de court terme.

La ratification du code de l'information, grâce au rôle crucial des gens de la presse, ne doit pas être une fin en soi, connaissant notre propension à contourner les obstacles, ce qui est en soi, un réflexe naturel mais pas suffisant si l'on peut pérenniser des acquis dans une thématique donnée.

Comme nous l'avons rappelé plus haut, le flux d'informations qui va être déversé par le truchement de l'AI, si nous ne prenons pas garde, peut se transformer en des torrents qui emporteront les moins au fait de ce concept.

En réalité personne ne peut vous dire clairement, par quel bout il faut s'y prendre, pour résoudre un problème donné. De tous temps, nos différents responsables dans les îles de la lune ont toujours navigué entre deux eaux. Il serait temps d'avoir une feuille de route et s'en tenir.

La géopolitique doit rimer avec la science politique au sein de notre microcosme et sortir un peu de notre monde clos.

Tout autre chose ne serait que de la littérature !



Le Collectif Anjouan 2029 salue l'engagement du Président de la République en faveur du respect de la Tournante constitutionnelle de 2029

Le Collectif Anjouan 2029 a suivi avec beaucoup d'intérêt le discours sur l'état de la nation prononcé par le Chef de l'État le lundi 29 décembre 2025 devant les parlementaires, notamment en ce qui concerne son engagement clair et sans équivoque en faveur du respect de l'ordre constitutionnel et de la Tournante présidentielle de 2029 au profit de l'île d'Anjouan.

L'affirmation solennelle du Chef de l'État, devant la représentation nationale, du respect scrupuleux de cette disposition constitutionnelle fondamentale constitue un signal politique fort. Elle répond aux attentes légitimes d'une large frange de la population et satisfait au plus haut point le Collectif Anjouan 2029 ainsi que l'ensemble de ses sympathisants, profondément attachés au principe de la Tournante, pilier de l'équilibre institutionnel et de la cohésion nationale.

Le Collectif tient à réaffirmer publiquement son attachement indéfectible au respect de la Constitution en vigueur, en particulier à la présidence tournante, gage de stabilité politique, de justice institutionnelle et de paix sociale.

Toutefois, au-delà de la question du maintien de la Tournante et du rejet de toute perspective de révision constitutionnelle, le Collectif Anjouan 2029 tient à souligner, qu'en ce qui concerne les élections, les principales préoccupations des citoyens demeurent liées au respect effectif du choix des électeurs, à l'intégrité du processus électoral et à la sincérité des résultats issus des urnes.

C'est dans cet esprit que le Collectif Anjouan 2029 se mobilise sans relâche pour assurer la réussite de l'Atelier national sur le processus électoral, prévu les 10 et 11 janvier prochains à Moroni, convaincu que seule une réflexion inclusive, rigoureuse et participative permettra de renforcer la crédibilité des élections futures et de restaurer durablement la confiance entre les citoyens et les institutions.

Le Collectif réaffirme ainsi sa disponibilité à contribuer de manière constructive et responsable à toute initiative visant à consolider l'État de droit, la démocratie et la stabilité institutionnelle dans l'Union des Comores.



SANTÉ :

Moroni en alerte face à la menace de la variole du singe**Suite de la page 1**

Parmi ces mesures figure le renforcement des contrôles sanitaires dans les aéroports et les ports, notamment pour les voyageurs en provenance de Madagascar. Des tests de dépistage devraient être mis en place aux points d'entrée, tandis qu'un laboratoire de santé publique serait en cours de préparation pour assurer la détection et la confirmation des cas suspects de Mpoxy. « Une cellule de crise a été mise en

place pour renforcer la surveillance face à cette menace. Nous avons également prévu d'intensifier les contrôles aux points d'entrée et d'introduire des tests rapides de dépistage dans les aéroports et les ports. Nos partenaires du secteur de la santé ont déjà été alertés afin que nous soyons prêts à faire face à toute éventualité », a expliqué le Dr Ibrahim Houmadi lors d'un entretien téléphonique.

Il a également souligné l'importance de la coopération régionale : « Nous comptons travailler

en étroite collaboration avec les autorités malgaches afin de disposer d'informations en temps réel sur l'évolution de la situation. Cela nous permettra de réagir rapidement si nécessaire. »

La variole du singe se transmet principalement par contact direct avec les lésions cutanées, les fluides corporels ou les gouttelettes respiratoires d'une personne infectée. Pour limiter les risques, les autorités sanitaires recommandent l'adoption de gestes de prévention simples mais efficaces : lavage

régulier des mains, limitation des contacts rapprochés avec des personnes présentant des lésions suspectes et vigilance face aux symptômes évocateurs.

Parmi les signes cliniques à surveiller figurent la fièvre, les maux de tête, le gonflement des ganglions lymphatiques, suivis d'une éruption cutanée caractéristique.

À ce stade, aucune communication officielle n'a encore été diffusée par le ministère de la Santé à l'échelle nationale. Toutefois, le

Dr Ibrahim Houmadi précise que des points de presse pourraient être organisés si la situation l'exige, afin de fournir des informations fiables et des consignes claires à la population. En l'absence de communication formelle, les rumeurs et l'inquiétude commencent toutefois à se propager, soulignant l'importance d'une information rapide, transparente et régulière pour prévenir toute panique inutile.

Hamdi Abdillahi Rahilie
(stagiaire)

COOPÉRATION :

Un demi-siècle de coopération comoro-chinoise

L'Union des Comores et la République populaire de Chine célèbrent, mardi 30 décembre dernier à Moroni, le cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Une cérémonie officielle, organisée conjointement par le gouvernement comorien et l'ambassade de Chine, a réuni de hautes autorités des deux pays, des partenaires diplomatiques ainsi que des représentants du monde politique et culturel.

Préenant son allocution, l'ambassadeur de Chine auprès de l'Union des Comores, Huang Zheng, a salué la solidité d'un partenariat fondé sur la solidarité, le respect mutuel et la coopération gagnant-gagnant. Il a rappelé l'engagement constant de Pékin depuis 1975, notamment lors des périodes critiques, évoquant l'appui chinois dans la lutte contre la Covid-19, le paludisme et lors de précédentes crises sanitaires. Une coopération qu'il qualifie de durable et tournée vers le

bien-être des populations.

Le diplomate chinois a également mis en avant plusieurs projets structurants réalisés avec l'appui de son pays, dans les domaines de la santé, des infrastructures routières, des équipements sportifs et de la formation, tout en réaffirmant le soutien de la Chine à l'organisation des Jeux des îles de l'océan Indien 2027 aux Comores.

Au nom de l'État comorien, le président de la République, Azali Assoumani, a exprimé la reconnaissance du peuple comorien envers la Chine. Il a rappelé que Pékin fut le premier pays à reconnaître l'indépendance des Comores et à y établir une représentation diplomatique. « Nos deux pays ont su préserver l'essence d'une relation fondée sur la souveraineté, l'amitié sincère et la solidarité », a-t-il souligné.

Le chef de l'État a réaffirmé l'attachement des Comores au principe d'une seule Chine, rappelant en retour le soutien constant de Pékin à l'unité et à l'intégrité territoriale comorienne, notamment sur la ques-

tion de Mayotte. Il a estimé que la coopération sino-comorienne contribue directement aux priorités nationales de développement, de l'éducation aux télécommunications, en passant par les infrastructures publiques.

Intervenant en ouverture de la cérémonie, après l'exécution des hymnes nationaux, le conseiller du président chargé des affaires politiques, Houmedi Msaydié, a souligné la forte portée symbolique de cette commémoration, qui coïncide avec le cinquantenaire de l'indépendance des Comores. Selon lui, cette double célébration marque l'entrée dans une nouvelle dynamique de partenariat stratégique, appelée à se renforcer dans les années à venir.

Il a enfin indiqué que les Comores entendent poursuivre leur rôle de passerelle dans le rapprochement sino-africain, estimant que les acquis des cinquante dernières années constituent une base solide pour une coopération orientée vers les générations futures.

Ibnou Abdou



GESTION DES DÉCHETS À MOHÉLI :

L'État pose les bases d'un dispositif durable

En mission à Mohéli, une délégation du ministère de l'environnement, à travers l'Agence nationale de gestion des déchets, a engagé une série de rencontres avec les acteurs locaux pour structurer la gestion des déchets ménagers, hospitaliers, chimiques et dangereux. Des équipements majeurs sont annoncés, dont un camion compacteur et un incinérateur biomédical, avec un site de décharge en cours d'identification.

La question de la gestion des déchets s'impose progressivement comme un enjeu central de santé publique et de protection de l'environnement à Mohéli. En déplacement sur l'île, le directeur exécutif de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGD), Oussoufa Mzé, a conduit

une mission multisectorielle visant à jeter les bases d'un système organisé et durable.

« Les déchets sont de plusieurs types et chacun nécessite une prise en charge spécifique », a rappelé le responsable. Déchets ménagers, hospitaliers, chimiques ou dangereux constituent autant de sources potentielles de pollution et de

risques sanitaires lorsqu'ils ne sont pas correctement traités. C'est dans cette optique que la délégation a entamé, dès son arrivée, des échanges avec les partenaires et acteurs concernés par les déchets chimiques et dangereux. Ces discussions ont permis d'esquisser un plan de gestion dédié, tout en mettant l'accent sur la sensibilisation afin de préve-

rir les contaminations liées à une mauvaise manipulation de ces déchets.

La mission s'est poursuivie avec les structures de santé de l'île. Une rencontre avec les centres hospitaliers a été consacrée à l'élaboration d'un plan spécifique pour les déchets hospitaliers et biomédicaux. Le gouvernement, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, notamment le PNUD, a déjà lancé l'acquisition d'un incinérateur destiné au traitement de ces déchets sensibles. Selon Oussoufa Mzé, il s'agit d'un équipement répondant aux normes environnementales, capable de traiter les fumées avant leur rejet, afin de limiter l'impact sur la nature et les populations riveraines.

Parallèlement, la gestion des déchets ménagers n'a pas été laissée en marge. Un camion compacteur

est en cours d'achat pour assurer la collecte des ordures, dans un premier temps au niveau du Grand Fomboni. Des échanges sont également prévus avec la commune de Fomboni et les communes connexes afin de définir un plan de gestion des déchets ménagers et assimilés, en étroite collaboration avec les autorités locales.

Autre avancée notable : l'identification d'un site de décharge, menée en coordination avec le gouvernorat de Mohéli. Selon l'ANGD, ce site devrait être opérationnel d'ici le premier trimestre 2026, tout comme le camion compacteur. Une étape décisive vers une gestion plus rationnelle des déchets, au service de la salubrité publique et du développement durable de l'île.



Riwad



UNION DES COMORES
Unité - solidarité - développement



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ
DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Financement de la BM : Subvention IDA _E191-KM

DEMANDE DE COTATION

Maître d'Ouvrage : Unité de Gestion du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Pays : UNION DES COMORES

Projet : Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Titre du Marché : Réhabilitation du bâtiment affecté à l'Unité de Gestion de Projet PRRC.

Prêt/Crédit/Don No : E191-KM

Appel d'Offres No : 2025-06-REH.BAT-UGP-PRRC

Emis le : 18 Décembre 2025

Date limite de cet avis : 09 Janvier 2026

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de Banque Mondiale d'un montant de 5,4 millions de dollars USD pour financer le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de : Réhabilitation du bâtiment affecté à l'Unité de Gestion de Projet PRRC. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, tel que défini dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.

2. L'Unité de Gestion de Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements indiqués dans le Dossier d'appel d'offre

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document de Demande de Cotation (DC) tel que défini dans les « Règlements des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs de FPI » Février 2025 (« les Règles de Passation des Marchés »), est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'adresse indiquée ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h à 16h00 (heure de Moroni) à l'adresse mentionnée ci-dessus

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier de Demande de cotation complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous et le document d'appel d'offres sera adressé par email.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard **le 09 janvier 2026 à 14h 00 mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 09 janvier 2026 à 14h 00 mn**

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre, pour un **montant de 540 000 KMF**

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Monsieur le Coordonnateur du PRRC

Projet Régional de Résilience Climatique-Comores (PRRC) ;

Enceinte de l'Union des Meck quartier ambassadeur,

Entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'Ouest,

Téléphone : (+ 269) 733 26 09

Email : mailto:rcpcomores@gmail.com; samil.chakira@outlook.com

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

**MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;

- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;

- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

■ Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :

■ Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non gérés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements ;

■ Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

QUAND L'Océan PARLE :

Youkna Issoufi, la poésie comme cri des îles

Dans un recueil dense et incandescent, le poète comorien Youkna Issoufi fait de l'Océan Indien une mère blessée, de l'archipel une fratrie déchirée, et de la poésie une arme de dénonciation sociale, écologique et politique. Une œuvre qui interpelle, accuse et espère.

La terre tombe sur la lune, la lune se brise en quatre. Dès les premiers vers, l'image est saisissante. Elle revient comme un refrain obsédant tout au long du recueil de Youkna Issoufi, qui sera publié aux éditions ComoresTice et déposé légalement au premier trimestre 2026. Cette lune éclatée, ce sont les quatre îles de l'archipel comorien, joyaux de l'Océan Indien, unis par une histoire commune mais fracturés par les réalités contemporaines.

À travers une poésie longue, répétitive, parfois brute, l'auteur dresse un vaste tableau des maux qui rongent la société comorienne et, au-delà, le monde insulaire : migrations mortelles, pillage des ressources marines, chômage

endémique, système éducatif défaillant, corruption érigée en colonne vertébrale du pays. L'Océan Indien, omniprésent, est à la fois matrice et cimetière, ventre nourricier et tombeau silencieux. Il avale les cadavres des migrants, témoigne des murs imaginaires dressés par les droits de veto et les frontières invisibles.

Le recueil se lit comme une allégorie familiale : trois frères restés sur la terre natale et une sœur mariée à l'étranger, symbole d'une île sous tutelle, libre en apparence mais prisonnière de contrats inégaux. Les relations de domination, les dettes, les illusions de l'aide extérieure y sont décrites avec une lucidité amère. « Le prix du billet est difficile à rembourser », martèle le poète, transformant l'exil en marché mortifère.

Mais Youkna Issoufi ne se contente pas de dénoncer. Il questionne aussi le rôle de l'éducation, présentée comme une promesse trahie : diplômes sans emploi, savoirs figés, jeunesse sacrifiée. À cela s'ajoute la guerre déclarée à l'environnement, où l'homme,

armé de ses diplômes et de sa cupidité, détruit la mer, la terre et le mystère du vivant.

Pourtant, au bout de cette longue traversée poétique, une lueur persiste. Dans les dernières paroles, l'auteur appelle à un sursaut collectif : changer un pays en changeant sa population, purifier les cœurs avant que la vague ne nous engloutisse. Entre prière et responsabilité humaine, Youkna Issoufi rappelle que la poésie n'est pas un refuge, mais un acte. Un cri lancé depuis les îles, pour que la mer cesse d'être un cimetière et redevienne une mère.

La sortie officielle du livre est prévue le vendredi 23 janvier 2026. « Il m'a fallu quelques semaines à un mois pour l'écriture et la réécriture du texte. C'est une initiative personnelle, une réflexion sur la réalité comorienne. À la fin du texte, il s'agit d'une sorte de prière que j'adresse aux lecteurs, » explique Youkna Issoufi à La Gazette des Comores.

Riwad



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° COI/HORIZON/AO/2025/020**

MOBILISATION D'UN EXPERT CHARGE DE L'ETABLISSEMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE STRATEGIQUE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COI EN VUE DE L'OPERATIONALISATION EFFECTIVE DU PRESAN, LA MOBILISATION DE PARTENARIATS ET DE FINANCEMENT AINSI QUE LA MISE EN PLACE EFFECTIVE DE L'ESPACE DE PRODUCTION ET D'ECHANGES REGIONAL

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale réunissant les Comores, Maurice, Madagascar, La Réunion (France) et les Seychelles. Elle a pour mission de coordonner une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des Etats membres et promouvoir leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale.

2. Le Secrétariat général de la COI souhaite recruter un expert chargé de l'établissement d'une feuille de route stratégique sur la sécurité alimentaire de la COI en vue de l'opérationnalisation effective du Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN) à court et moyen terme, en identifiant les priorités, la mobilisation de partenariats et de financements ainsi la mise en place effective de l'espace de production et d'échanges régional.

3. La Commission de l'océan Indien invite les consultants individuels à soumettre leur candidature pour les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations sur leurs capacités et leurs expériences afin de démontrer leur qualification pour exécuter les services :

a. Lettre de soumission avec une présentation du consultant

b. Qualifications et compétences : (i) Être titulaire d'un diplôme de Master II ou diplôme d'ingénieur dans un des domaines suivants : sciences agronomiques (de préférence en agronomie tropicale) ou économie du développement ou mobilisation des fonds ou développement international ou tout autre domaine pertinent

c. Expériences professionnelles générales : (i) Au moins 15 ans d'expérience et excellente connaissance des problématiques économiques, agricoles et sociales de la région COI ; (ii) Justifier d'au moins 8 années d'expérience dans l'appui à la mobilisation de ressources, la mise en place de stratégies régionales, l'identification de bailleurs, la négociation de financements et mise en place de partenariats institutionnels ou financiers, idéalement dans un contexte régional, intergouvernemental ou de coopération Sud-Sud; (iii) Disposer d'au moins 5 années d'expérience dans le pilotage ou l'encadrement de missions impliquant des partenaires techniques et financiers ou des structures publiques régionales

d. Expériences professionnelles spécifiques : (i) Avoir conduit au moins trois missions similaires, comprenant a) le développement de stratégies de financement ou de partenariats et b) l'accompagnement de structures publiques ou intergouvernementales dans la mise en place de stratégies régionales, l'identification de bailleurs, la négociation de financements et mise en place de partenariats institutionnels ou financiers ; (ii) Fournir trois références de missions similaires avec mention des résultats obtenus ; (iii) Expérience confirmée d'au moins 10 ans dans le développement des stratégies et plans d'actions idéalement dans le cadre d'organisations publiques ou intergouvernementales ; (v) Avoir une bonne connaissance du contexte régional de l'océan Indien, ou a minima des dynamiques de coopération régionale et des mécanismes de financement liés à cette zone ; (vi) Disposer de solides capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, avec un sens stratégique avéré (vii) Maîtriser parfaitement le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais ; (viii) Faire preuve

de discréption, de professionnalisme, et adopter une approche méthodologique rigoureuse adaptée à la sensibilité de la mission. Une liste restreinte de candidats sera retenue après analyse des manifestations d'intérêts auprès duquel un appel d'offre sera lancé pour avoir des offres complètes qui déterminera l'adjudicataire de ce marché.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau suivantes : de 8h30 à 16h30.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises dans une enveloppe scellée à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées aux adresses électroniques suivantes au plus tard **le 09 janvier 2026 à 16h00 (heure de Maurice)** avec la mention « **Mobilisation d'un expert chargé de l'établissement d'une feuille de route stratégique sur la sécurité alimentaire de la COI en vue de l'opérationnalisation effective du PRESAN, la mobilisation de partenariats et de financements ainsi la mise en place effective de l'espace de production et d'échanges régional - COI/HORIZON/AO/2025/020** »

Secrétariat général de la Commission de l'océan Indien
Blue Tower, 3ème étage, Institute Road, Ebène, Maurice
Tel : (230) 402 6100
Email : smc@coi-oc.org ; marc.maminaina@coi-oc.org
Île Maurice, le 18 décembre 2025

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE
SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI) AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurités.
 - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
 - Une solution de gestion des réclamations.
 - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
 - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
 - Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
 - Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
 - Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépen-

dance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.
Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

➤ Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

o Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

o Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

o Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

COUPE DES COMORES :

L'élite domine le dernier carré

Alors que le championnat régional de Ngazidja n'a pas encore livré son verdict final, la Coupe des Comores, elle, entre dans sa phase décisive. Les contours du dernier carré se dessinent clairement et confirment une tendance forte : la domination des clubs de l'élite. Sur les quatre équipes qualifiées pour les demi-finales, trois évoluent en première division, à savoir Djabal FC, Atomic Ngome et Angélus de Mwandzaza Mbani.

Malgré une semaine marquée par de fortes pluies, ayant entraîné le report à deux reprises de la deuxième demi-finale, le suspense a finalement tenu toutes ses promesses. Les Bleus de Mwandzaza Mbani ont validé leur billet pour le dernier carré au terme d'une séance de tirs au but face à la

Jeunesse Athlétique Club de Mitsudje (JACM).

Tenant du titre national et régional, Djabal FC apparaît comme l'un des grands favoris de la compétition. Actuellement huitième du championnat, à dix points du leader, le club d'Ikonni reste néanmoins solide en Coupe. En quart de finale, les Rouge et Blanc se sont imposés sur le score de 2 buts à 1 face à Alizé Fort, grâce à des réalisations de Toihim et Jessika Tsiorivola. Ce succès permet au club de Bambao ya Mbani d'atteindre, pour la troisième année consécutive, les demi-finales de la Coupe régionale.

En demi-finale, Djabal FC sera opposé à un autre monument du football du nord de Ngazidja : Apaches Club de Mitsamihuli. Une affiche qui ravive les souvenirs des grandes confrontations du début des années 2000, époque où les Jaunes

dominaient le football national sous la houlette du regretté Salim Tourqui. En quart de finale, Apaches Club a éliminé FC Mvumbari sur un score sans appel de 2-0, confirmant son retour en force.

L'autre demi-finale promet également un duel de haut niveau entre deux formations en grande forme. Atomic Ngome, actuellement deuxième du championnat à égalité de points avec USZ (23 points), a impressionné lors de son quart de finale en infligeant une lourde défaite à Mlauni FC (5-0). Le club de Ntsudjini affrontera Angélus Club de Mwandzaza, l'une des révélations de la première moitié de saison.

Classé sixième au championnat, Angélus Club a créé la surprise en écartant la JACM de Mitsudje à l'issue de la séance des tirs au but (3



tirs à 1), lors du dernier quart de finale. Une qualification méritée qui confirme la montée en puissance des Anges cette saison.

Cette configuration des demi-finales illustre clairement la supré-

matie des clubs de première division, avec trois représentants sur quatre dans ce dernier carré à Ngazidja.

Imtiyaz

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



SECRETARIAT GENERAL

France ■
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

- Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

- Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

- Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

- Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat :

- Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

- Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.



UNION DES COMORES Unité-Solidarité- Développement

MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCÈS A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Agence d'Exécution du Projet (AEP)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Pays : Union des Comores

Nom du projet : Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

Numéro d'identifiant du Projet : P 177646

Numéro de Don : IDA – E4410

Référence du marché : KM-AEP SONELEC-486230-CS-CQS

Intitulé du marché : Audit technique avec options de restructuration pour la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC).

Date d'émission : 22/12/2025

1) CONTEXTE

Le gouvernement a mobilisé un fonds auprès de la banque mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) pour soutenir le secteur de l'électricité et plus précisément la SONELEC. Une partie de ces fonds sera utilisé pour financer l'Audit technique avec options de restructuration pour la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC). L'atteinte de la performance, la conformité, l'optimisation et une stratégie sont les facteurs motivant l'audit technique et la restructuration.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un cabinet de conseil.

2) Les objectifs de l'audit technique pour améliorer la performance de la SONELEC sont :

- * Évaluer l'état technique des infrastructures (Production, réseaux, équipements, installations) et de leur organisation technique.

- * Examiner le système de branchement en lien avec la gestion commerciale (recouvrement, facturation, fraudes) de façon à ressortir les pertes techniques et les pertes commerciales.

- * Évaluer la synergie des centrales de production existantes

- * Évaluer la Gestion des risques : Évaluer les risques techniques associés aux opérations et proposer des mesures pour les atténuer.

- * Évaluer la Sécurité : S'assurer que les systèmes et infrastructures sont sécurisés contre les menaces potentielles, notamment en matière de cybersécurité.

- * Évaluer la Planification de la maintenance : Évaluer l'état des équipements et des installations pour planifier les interventions de maintenance préventive et corrective (Production et distribution).

- * Évaluer les stocks disponibles pour les diverses maintenances préventives et correctives, pour les dépannages (Production et distribution).

- * Évaluer l'Innovation et mise à jour technologique : Identifier les opportunités d'intégration de nouvelles technologies ou de mise à jour des systèmes existants pour rester compétitif.

- * Évaluer la satisfaction des parties prenantes : Assurer que les attentes des clients, partenaires et autres parties prenantes sont prises en compte et satisfaites.

- * Évaluer la Préparation à des certifications : Aider à se préparer à des audits externes pour obtenir des certifications spécifiques (ISO, etc.).

- * Évaluer les coûts : Analyser les coûts associés aux opérations techniques et proposer des solutions pour réduire les dépenses.

- * Évaluer l'amélioration de la performance : Identifier les inefficacités et proposer des solutions pour optimiser les opérations et améliorer la productivité.

- * Amélioration continue : Favoriser une culture d'amélioration continue en identifiant les domaines nécessitant des ajustements ou des innovations.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

3) PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit être Un cabinet de conseil unique couvrant les activités suivantes : (i) audit technique des opérations (production et distribution), (ii) mise à jour du Plan d'amélioration des performances (PAP), (iii) acquisition et installation

de système de contrôle au niveau des centrales thermiques, et (iv) étude sur les options de restructuration de la SONELEC.

4) ÉQUIPE D'AUDIT ET PROFIL DES EXPERTS

Pour réaliser l'audit technique de la société nationale d'électricité (SONELEC), il est essentiel de constituer une équipe d'experts tels que spécifiée dans les TDRs et disponibles tout au long de la mission, possédant des compétences variées et complémentaires comprenant la langue de travail qui est le Français:

5) CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de la Demande de Propositions (DP).

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité.

L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à la demande de Propositions. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt. Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », « Sixième édition, février 2025» de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web du Projet PAESC (<https://www.paesc-comores.com/>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « Référence : « KM-AEP SONELEC-486230-CS-CQS» composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 Janvier 2026 à Quatorze heures (14h00mn) :

1. Lettre de manifestation d'intérêt signée et cachetée;
2. Formulaire de renseignement dûment rempli ;
3. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
4. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les quatre dernières années;

• Noté Bien :

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée ci-dessous avec comme objet la référence du présent AMI ; A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation. Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de briefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.

• L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.
Coordonnateur de l'AEP
Naoildine Houmadi
Bâtiment du Projet PAESC, SONELEC Volo volo. Quartier Coulée.
Moroni – Comores
Tel : +269 7631094/ 3339800
Email : aep.paesc@gmail.com